



Mémoire pour les consultations  
prébudgétaires en prévision du  
prochain budget fédéral de 2024

**Août 2023**

## Recommandations

### Recommandation n° 1

Compte tenu des répercussions économiques de la taxe de luxe sur l'ensemble des industries, y compris l'aviation, le gouvernement fédéral devrait **imposer un moratoire sur la taxe sur les biens de luxe s'appliquant aux aéronefs** jusqu'à ce que des consultations supplémentaires avec l'industrie aient été menées.

### Recommandation n° 2

Compte tenu de l'initiative du gouvernement du Canada visant à créer une vision zéro émission nette des aéronefs à l'horizon 2050, le gouvernement fédéral devrait soutenir les buts, les objectifs et les cibles climatiques du Canada en **effectuant les investissements requis dans la durabilité du secteur de l'aviation**, notamment :

- Mettre en place des incitatifs financiers qui encouragent l'achat et la modernisation environnementale des aéronefs d'affaires, de matériel et de services.
- Créer des incitatifs pour stimuler la production et l'utilisation accrue de carburant d'aviation durable (CAD). Cet effort est essentiel si nous voulons atteindre l'objectif de 10 % d'utilisation du CAD à l'horizon 2030 dans l'industrie canadienne de l'aviation.

### Recommandation n° 3

**Investir dans l'amélioration de l'infrastructure et de l'accessibilité** pour l'aviation d'affaires au Canada :

- Affecter des fonds et des ressources à l'amélioration de l'infrastructure et de l'accessibilité des aéroports régionaux et des systèmes de contrôle de la circulation aérienne.
- Travailler en étroite collaboration avec les organismes gouvernementaux pertinents, tels qu'Immigration and Customs, afin de simplifier et de rationaliser les procédures douanières et d'immigration.

## Aviation d'affaires – un pilier de l'économie canadienne

La géographie du Canada – vaste et diversifiée – a été le facteur dominant qui a façonné une grande partie de ce que nous sommes en tant que nation, y compris notre culture et notre économie. Relier le Canada a toujours constitué un défi et, à ce titre, a façonné une grande partie de la tradition et de l'histoire du Canada – de la traversée de nos rivières en pirogue à la construction de chemins de fer et d'autoroutes transnationaux, en passant par la construction de certains des aéronefs les plus novateurs que le monde ait vus.

Aujourd'hui, l'aviation d'affaires joue un rôle clé dans le maintien du dynamisme de l'économie canadienne et des liens entre nos collectivités. L'aviation d'affaires transporte des travailleurs qualifiés et des équipements de pointe vers les régions éloignées du pays. Elle transporte des cadres dans le monde entier à la vitesse qu'exige le monde des affaires – ce qui permet au Canada de se distinguer parmi ses pairs à l'échelle mondiale – et elle achemine des marchandises essentielles vers les collectivités les plus isolées de notre pays.

L'aviation d'affaires englobe l'ensemble de la chaîne de valeur de l'aviation, y compris la fabrication, créant ainsi des emplois de grande valeur à travers le pays. Le secteur est un moteur important de la croissance économique et de l'emploi, et il continuera d'être le point d'ancrage de la reprise économique du Canada.

Non seulement l'aviation d'affaires aide à faire progresser l'économie canadienne chaque jour, mais nos exploitants sont également prêts à appuyer le Canada et les Canadiens en cas de catastrophe. Nos aéronefs transportent des organes pour les transplantations, évacuent les citoyens confrontés à un danger imminent et participent aux opérations de sauvetage, au besoin, à l'échelle du pays.

Aujourd'hui, nous estimons que plus de 1 500 avions d'affaires survolent le Canada, couvrant pratiquement chaque kilomètre carré de notre vaste pays, et nous transportent aux quatre coins du globe, aussi éloignés ou « inaccessibles » soient-ils. Au total, le secteur de l'aviation d'affaires et de la fabrication au Canada représente 17,5 milliards de dollars et emploie un peu plus de 52 700 personnes à un salaire moyen d'environ 108 100 \$.

## **Total** Impact of Business Aviation Operations and Business Aircraft Manufacturing in Canada

Type of Impact	Employment	Wages	GDP	Economic Output
	(Jobs)	(\$Billions)	(\$Billions)	(\$Billions)
<b>Direct</b>	25,200	\$3.0	\$4.3	\$11.4
<b>Indirect</b>	16,800	\$1.2	\$2.0	\$4.0
<b>Induced</b>	10,700	\$0.5	\$1.3	\$2.1
<b>Total Impacts</b>	<b>52,700</b>	<b>\$4.7</b>	<b>\$7.6</b>	<b>\$17.5</b>

Note: Figures may not sum, due to rounding.

Source: InterVISTAS analysis using multipliers and ratios from Statistics Canada Interprovincial Input-Output Model.

Retombées cumulatives des activités du secteur de l'aviation d'affaires et de la production d'aéronefs d'affaires au Canada				
Type de retombée	Travail	Salaires	PIB	Retombées financières
	(Emplois)	(en milliards de dollars)	(en milliards de dollars)	(en milliards de dollars)
Directes	25 200	3,0	4,3	11,4
Indirectes	16 800	1,2	2,0	4,0
Induites	10 700	0,5	1,3	2,1
Retombées cumulatives	52 700	4,7	7,6	17,5

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Analyse d'InterVISTAS grâce aux facteurs de multiplication et aux ratios du modèle interprovincial des entrées et sorties de Statistique Canada

La communauté des avions d'affaires du Canada reconnaît que la croissance de notre économie et la réduction de ses répercussions sur l'environnement constituent deux défis parmi les plus importants auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle. Nous convenons avec le gouvernement fédéral que ces objectifs ne s'excluent pas mutuellement, et nous travaillons fort pour innover, croître et devenir plus concurrentiels, tout en devenant un secteur plus durable.

Toutefois, à l'heure actuelle, il existe des politiques fédérales qui auront une incidence négative sur l'aviation d'affaires et les objectifs de durabilité du Canada, en particulier la taxe sur les biens de luxe s'appliquant aux aéronefs. Pendant que le secteur tente de croître et de devenir plus écologique par tous les moyens possibles, le gouvernement fédéral paralyse les exploitants et les fabricants, les rendant moins concurrentiels à l'échelle mondiale et décourageant l'achat des avions les plus efficaces et les plus durables sur le marché aujourd'hui.

Malgré cela et les défis liés à la pandémie, nous sommes devenus un secteur plus fort avec une vision claire de la façon dont nous pouvons contribuer aux objectifs les plus importants du Canada : une économie robuste, résiliente et équitable qui soutient un avenir écologique et durable.

Nous invitons le gouvernement à collaborer avec notre communauté pour créer des

investissements, des politiques et des programmes qui appuieront le secteur dynamique et essentiel de l'aviation d'affaires au Canada, tout en contribuant à la réalisation des deux objectifs que sont la durabilité et la croissance économique.

## Accroître la compétitivité mondiale grâce à la fiscalité, à la R-D, à l'innovation, à la durabilité et à la modernisation de la réglementation

---

**Recommandation n° 1** : Le gouvernement fédéral devrait **imposer un moratoire sur la taxe sur les biens de luxe s'appliquant aux aéronefs** jusqu'à ce que des consultations supplémentaires avec l'industrie aient été menées.

---

Bien que le gouvernement fédéral fasse progresser son régime fiscal s'appliquant aux biens de luxe depuis 2020, il n'a pas encore effectué d'analyse des répercussions économiques de la taxe. Lorsque cette question a été soulevée au cours de l'examen du projet de loi C-19, la *Loi d'exécution du budget* du gouvernement, les parlementaires de tous les partis ont soutenu un amendement – qui visait à reporter la mise en œuvre de la taxe sur les aéronefs – à une date postérieure au 1<sup>er</sup> septembre 2022, afin que des consultations supplémentaires puissent être menées sur les répercussions de la taxe sur l'industrie et les emplois.

Malgré l'esprit de l'amendement (adopté à l'unanimité), le gouvernement fédéral a pris des mesures pour appliquer la taxe sur les aéronefs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Bien que la « taxe de luxe » du gouvernement sur les aéronefs puisse entraîner une légère augmentation des recettes fiscales, le risque de conséquences négatives et involontaires est considérable dans l'ensemble de l'industrie de l'aviation.

Par exemple, la taxe peut inciter les entreprises à utiliser des aéronefs plus vieux, moins économes en carburant et moins fiables, ce qui nuirait à la capacité du secteur de l'aviation d'affaires de respecter les plans de réduction des émissions de carbone et de contribuer davantage aux efforts ambitieux du gouvernement fédéral au chapitre de l'environnement. De plus, dans sa version actuelle, la taxe causera une baisse de la demande d'avions de fabrication canadienne, ce qui se répercutera négativement sur les emplois, les affaires, ainsi que les possibilités de croissance économique du Canada.

Pour ces raisons, nous implorons le gouvernement fédéral d'imposer un moratoire sur la taxe sur les aéronefs jusqu'à ce qu'une consultation plus vaste de l'industrie soit terminée. Il est essentiel de veiller à ce que la taxe ne soit appliquée que d'une manière qui n'affecte pas indûment les moyens de subsistance des Canadiens qui travaillent dur.

---

**Recommandation n° 2** : Le gouvernement fédéral devrait soutenir les buts, les objectifs et les cibles climatiques du Canada en **effectuant les investissements requis dans la durabilité du secteur de l'aviation**, notamment :

- Mettre en place des incitatifs financiers qui encouragent l'achat et la modernisation environnementale des aéronefs d'affaires, du matériel et des services.
  - Créer des incitatifs pour stimuler la production et l'utilisation accrue du carburant d'aviation durable (CAD).
- 

La communauté des avions d'affaires est tout à fait déterminée à faire croître l'économie canadienne et à réduire ses répercussions sur l'environnement. Bien que nous prenions des mesures en tant qu'industrie, notre incidence peut être étendue et amplifiée avec l'appui supplémentaire du gouvernement fédéral.

Premièrement, l'Association canadienne de l'aviation d'affaires (ACAA) recommande que le gouvernement fédéral mette en place des incitatifs financiers qui encouragent l'achat et la

modernisation environnementale des aéronefs d'affaires, du matériel et des services. Les programmes d'incitatifs pourraient prendre plusieurs formes, y compris une déduction pour amortissement accéléré, une déduction d'impôt pour dépenses, des crédits d'impôt ou un programme de remboursement.

Les incitatifs seraient particulièrement importants pour les grandes entreprises canadiennes telles que Bombardier, CAE et Pratt & Whitney Canada, ainsi que pour des centaines d'autres petites, moyennes et grandes entreprises faisant partie de la communauté des avions d'affaires et employant des Canadiens dans des domaines aussi variés que l'avionique, l'ingénierie, la conception et bien d'autres.

Deuxièmement, l'ACAA recommande que le gouvernement fédéral offre des incitatifs supplémentaires pour stimuler la production et l'utilisation accrue du carburant d'aviation durable (CAD). Rendre le CAD plus largement disponible et accessible aura une incidence importante sur les émissions de l'industrie. À ce jour, la disponibilité constitue l'un des plus grands obstacles à l'adoption pour le secteur. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le déploiement d'incitatifs et de programmes visant à stimuler la recherche et la production de CAD. En l'absence de mesures concrètes, la capacité de notre industrie de l'aviation au Canada d'atteindre l'objectif de 10 % de CAD à l'horizon 2030 sera très difficile.

Grâce à des mesures incitatives, le gouvernement du Canada peut jouer un rôle décisif dans la création d'un environnement approprié pour encourager les entreprises canadiennes à fabriquer du carburant d'aviation durable et inciter les exploitants à l'utiliser.

---

**Recommandation n° 3 Investir dans l'amélioration de l'infrastructure et de l'accessibilité** pour l'aviation d'affaires au Canada :

- Affecter des fonds et des ressources à l'amélioration de l'infrastructure et de l'accessibilité des aéroports régionaux et des systèmes de contrôle de la circulation aérienne.
- Travailler en étroite collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux pertinents, tels que le ministère de l'Immigration et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), afin de simplifier et de rationaliser les procédures douanières et d'immigration.

---

Il est respectueusement recommandé au ministre des Finances d'affecter des fonds et des ressources à l'amélioration de l'infrastructure et de l'accessibilité des aéroports régionaux et des systèmes de contrôle de la circulation aérienne au Canada, en mettant l'accent sur le soutien de la croissance du secteur de l'aviation d'affaires.

Cet investissement aidera à moderniser les aéroports régionaux existants et à accroître leur capacité d'accueillir les vols d'affaires, ce qui permettra un transport plus efficace et plus efficace du personnel et des marchandises. La mise à niveau des systèmes de contrôle de la circulation aérienne contribuera à rationaliser le processus de vol, à réduire les temps d'attente et à améliorer l'efficacité globale du secteur de l'aviation d'affaires.

De plus, il est recommandé que le ministre des Finances travaille en étroite collaboration avec les ministères et les organismes gouvernementaux pertinents, comme le ministère de l'Immigration et l'ASFC, afin de simplifier et de rationaliser les procédures des douanes et de l'immigration pour l'aviation d'affaires. Cela aidera à réduire les temps d'attente, à améliorer l'efficacité du processus et, en fin de compte, à améliorer l'expérience globale de l'aviation d'affaires au Canada.

Investir dans l'infrastructure et l'accessibilité pour l'aviation d'affaires permettra non seulement de

soutenir la croissance de l'industrie, mais aussi d'améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale. Nous croyons que cet investissement apportera des avantages économiques substantiels au pays et aidera à solidifier la position du Canada en tant que chef de file dans le secteur de l'aviation d'affaires.

---



### **À propos de l'Association canadienne de l'aviation d'affaires**

L'Association canadienne de l'aviation d'affaires (ACAA) est une association sans but lucratif fondée en 1961. Elle représente le secteur canadien de l'aviation d'affaires. Depuis sa création, l'ACAA joue un rôle de plus en plus important dans la défense des intérêts de l'aviation d'affaires canadienne.

Avec ses quelque 400 entreprises et organisations, y compris des exploitants, des sociétés de gestion et des fournisseurs, l'ACAA représente l'ensemble de la communauté des avions d'affaires avec une voix unifiée et collective.

### **Personne-ressource**

#### **Anthony Norejko**

Président et chef de la direction

Association canadienne de l'aviation d'affaires

[anorejko@cbaa.ca](mailto:anorejko@cbaa.ca)

613-236-5611, poste 1